

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018

Samedi 27 octobre 2018 à 09h30

### **Etaient présents :**

Le Président P. GOLDSTEIN, Le vice-président et responsable écolage F. MILANI, Le trésorier D. JACQUEMIN, le Chef de piste T. KAROUBI, le responsable drone M. DIOUF, le webmaster J.L. PORTAIT

A VINOLAS, A. BASTION, A. MALLET, F. DURLACH, F. BIGOT, F. BRUNIAUX, G. REEB, J.P. BARTH, Y. BRIGHTON, Ph.DE LA FUENTE, L.BOUILLARD, B. PIVETTA, A. VANDEPUTTE

### **Excusés avec Pouvoir :**

C. DUJARDIN, J. DUJARDIN, P. DUJARDIN, Y. VENANT, E. LONGA, B. SENDELIN, J.Y. LE GUILLANTON, A. SEKOUET, F. BRUNIAUX, O. VINTERHOLLER, J. DALIBON, D. HOUDUSSE, B. GRESS, F.X. GRESS, R. VERGNES, D. BOUILLARD, G. BOUILLARD, M. BOUILLARD, T. BOUILLARD, J. PIVETTA.

Nombre d'adhérent en octobre 2018 : 49

39 membres présents ou avec pouvoirs, le quorum de 25 est atteint.

### **Ordre du Jour :**

- ✓ Rapport moral et financier de l'exercice 2017,
- ✓ Approbation des comptes et Quitus donné au conseil d'administration,
- ✓ Renouvellement des mandats du bureau,
- ✓ Tarifs 2019,
- ✓ Le site du club,
- ✓ Calendrier des manifestations 2019,
- ✓ Investissement 2019,
- ✓ La loi drone,
- ✓ Tour de table, Questions diverses ...

## **Rapport moral et financier de l'exercice 2018,**

Le Président remercie les nombreux membres présents.

Il remercie particulièrement les membres du bureau pour leur travail durant l'année 2018. En Particulier Pascal Dujardin pour sa prise en charge de la mise en place de nos dispositifs anti-sangliers et Dominique Jacquemin pour la gestion de la tonte.

L'effectif du club est en légère baisse, ce n'est pas catastrophique mais nous restons dans une situation économique limite. Les revenus des inscriptions ne suffisent pas à la vie du club, les subventions sont devenues indispensables.

Le président rappelle les évènements, activités et investissements réalisés en 2018 :

### **Entretien terrain :**

Malheureusement, dans toute l'Oise, il y a une recrudescence de détériorations dues aux gros gibiers et en particulier les sangliers, du fait d'une chasse au devenue trop coûteuse et une absence de régulation sur le département. Notre terrain en a fait les frais et en commémoration de la fin de 14 – 18, les sangliers ont creusé des tranchées sur notre piste.



L'entretien du terrain n'en n'a été que plus long et difficile, mais heureusement nous étions assez nombreux. Pour autant, il y a toujours des absents non excusés, ce qui est dommageable pour la vie du club. Nous avons fait des efforts sur la remise en état du terrain, l'an prochain il faudra revoir notre clôture en béton le long de la voie de grande randonnée.

Suite à l'agression des sangliers, le bureau, aidé des participants de la journée d'entretien, a décidé d'acheter et de mettre en place une clôture autonome électrifiée coté pâtures. On a frappé aux portes de l'association des chasseurs de l'Oise qui, dans le passé, entretenait une clôture électrifiée, mais on n'a rien obtenu. On a recherché à couvrir nos frais par des subventions exceptionnelles, ce que l'on a largement réussi à faire, on en parlera au bilan financier.

La tonte reste notre poste le plus important surtout si, comme cette année, nous en augmentons le nombre. L'arrivée de la clôture électrique qui nécessite de régulièrement couper les bordures de terrain pour que l'herbe ne vienne pas toucher et mettre à la terre le premier fil électrifié nous laisse craindre une augmentation du poste tonte.

Heureusement !!!! La prestation de notre jardinier s'est dégradée ainsi que les relations entre lui et le bureau, et cela nous a poussés à trouver une autre solution. Super Dominique a fait le nécessaire et on arrive maintenant à associer un meilleur service, un complément de réalisation adapté à notre clôture et une baisse des prix. Cerise sur le gâteau, en faisant appel à un centre social d'encadrement de personnes à faible handicap nous avons transformé une situation délétère en œuvre sociale pour un service pour l'instant parfait.

## Activités :

En janvier nous avons organisé une journée INDOOR au gymnase Hughes Capet avec en début d'après midi dégustation de galettes préparées et offertes par notre pâtissier préféré, Yannick.

En avril Tony nous a organisé un Funfly Hélicoptère et drone. C'était très bien en termes de préparation, toutefois force est de constater que le mélange de genre entre les hélicoptères et les drones ne fonctionne pas ! En début d'après-midi, alors que le terrain était équipé des portes nécessaires aux courses de drones, les hélicoptéristes sont partis et seul 1 vol de drone a eu lieu. On en a conclu qu'il faut maintenir les FUNFLY mais dissocier la journée hélicoptère ; revenir à ce qui fonctionnait bien dans le passé puis organiser une journée dédiée aux courses de drones avec les spécialistes régionaux de l'activité.

En mai les Flying Legends auxquels Jean Paul, Franck et moi, mais pas que, sommes tant attachés. Malgré le temps plutôt froid, on a eu un beau plateau d'avions, toujours peu de pilotes du club (mais il y en a eu) un régal pour les yeux. On a toujours du mal à trouver des bras pour le montage et le démontage du camp Flying Legends, mais au final on a des bonnes volontés en nombre suffisant pour que l'organisation soit réalisable. Je rêve d'en faire une manifestation ouverte au public et en fin de compte ce ne sont pas les contraintes matérielles les plus difficiles à dépasser, mais cette satanée QPDD exigée qui limite l'accès de plusieurs pilotes qui refusent de la passer. Le bilan de ces deux journées a été « plombé » par la location de dernière minute d'un groupe électrogène, le notre étant tombé en panne. Sans quoi le bilan de cette manifestation aurait été équilibré. J'en profite pour remercier le binôme de choc, Alexandre et Frédéric qui ont pris en charge la résolution de l'incident et surtout la réparation du groupe électrogène du club !

En juin, le club organisait une sélection F3Q qui a rassemblé sous une belle journée un maximum de pilotes et de remorqueurs. Pas assez de membres du club pour venir découvrir cette discipline !!!

La fête du club, qui a eu lieu en juillet, a en fin de compte déçu les membres du bureau qui l'avaient organisée ! On avait prévu une « big paella » réalisée par le plus grand espagnol du club, Olivier, en présence de nos familles, pas pour que la fête du club ne soit qu'un rendez-vous gastronomique, mais pour faire venir nos familles afin qu'elles partagent une journée notre loisir ! Le repas ne devait être que l'intermède d'une journée de vol !!!!!

Malheureusement, cette fête s'est transformée en « repas du club », et on n'est pas prêt à renouveler cela sous cette forme.

Sur la période de la saison des concours notre Senlis VGM Dream Team, la SVDT, a participé à de nombreuses compétitions, qui se sont transformées en championnat. Merci à nos compétiteurs.

Quelques membres du club ont participé à de nombreux meetings et interclubs de la région, rendant ainsi la politesse à ceux qui viennent chez nous (le meeting du centenaire, Beauvais, Amiens, Chevière, Sacy le grand, et j'en oublie certainement). C'est important pour le dynamisme régional que nous participions également aux manifestations organisées par nos confrères et, si en général on ne vole pas beaucoup, qu'est-ce qu'on y papote .....

L'année a été bien remplie avec la participation également à la journée des associations en septembre, et il reste à venir l'Aérotéléthon le 08 décembre.

## Comptes et résultats 2018

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 - Achat</b>	<b>328,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises</b>	<b>1 066,00 €</b>
Achat de prestations de services	- €	Prestations de services	- €
Achats pharmacie	- €	Vente de marchandises	75,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	Produits des activités annexes	- €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	270,00 €	Cotisations	991,00 €
Autres fournitures administratives	58,00 €	Droits d'entrées	- €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>- €</b>	Licences	- €
Locations	- €	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>- €</b>
Entretien et réparations	- €	Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicités) :	- €
Assurance	- €	Région(s) :	- €
Documentation	- €	Conseil Départemental	- €
Divers	- €	Ville de Senlis	- €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>- €</b>	Autres communes (précisez)	- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Fonds européens	- €
Stages	- €	Ligue/Fédération/Comité	- €
Formations des dirigeants/cadres	- €	Autres	- €
Publicité, publication	- €	Aide à l'emploi CNASEA:	- €
Déplacements, missions, hébergements	- €	Sponsoring/ Mécénat	- €
Frais postaux et de télécommunications	- €	Autres recettes (précisez) :	- €
Services bancaires, autres	- €		- €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>- €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>- €</b>
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Dons	- €
Autres impôts et taxes	- €	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>- €</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>396,00 €</b>	<b>Intérêts</b>	<b>- €</b>
Rémunération	- €	<b>Autres</b>	<b>- €</b>
Charges sociales	- €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>
Divers (visites médicales ...)	- €	<b>Reports</b>	<b>- €</b>
Autres charges (Licences, cotisations ...)	396,00 €	Ressources non utilisées des années antérieures	- €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 066,00 €</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>- €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>- €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	Bénévolat	- €
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>- €</b>	Prestations en nature	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>724,00 €</b>	Dons en nature	- €
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL DES PRESTATIONS EN NATURE</b>	<b>- €</b>
Secours en nature	- €		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	- €		
Personnel bénévole	- €		
<b>TOTAL DES PRESTATIONS EN NATURE</b>	<b>- €</b>		
	<b>342</b>		
	<b>Bilan</b>		

## Commentaires sur l'exercice financier 2018 :

### Subventions et dons :

2018 a été l'année des subventions, qui ont couvert toutes nos dépenses souhaitées et imposées par les événements, et plus, car elles couvrent également des dépenses habituelles d'entretien du terrain

comme la location du rouleau. Cela nécessite beaucoup de paperasseries à préparer pour le bureau mais cela en a valu la peine.

- La municipalité de Senlis a versé 500 € de subvention de fonctionnement et 300 € de subvention exceptionnelle d'achat de matériel pour notre implantation au LABio. Cette dernière subvention couvre largement les achats de tables de travail et outillages de modélisme.
- Le conseil général de l'Oise a versé une subvention de 400 € pour nous aider à réaliser nos journées « Warbird », une subvention de 150 € pour la sélection F3Q et a financé 90 € de coupons Pass'Sport des jeunes du club.
- La société Alpinisme Acces Service a sponsorisé nos Flying Legends 2018 (don de 200 €),
- Pascal Dujardin a obtenu un don de 50 € auprès de la société DEHART,
- La FFAM a versé :
  - Une prime de bilan de 230 € (178 € en 2017),
  - Une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'achat d'équipement de clôture électrique,
  - Une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'équipement en matériel de modélisme pour le LABio,
- La Ligue des Hauts de France a versé :
  - Un complément de dotation exceptionnelle de 90 € pour la remise en état du terrain.

Un total de subventions et de dons de 2 720 € !

En ce qui concerne le coût de nos activités, le symposium INDOOR n'a coûté que 10 €, les Funfly ont coûté 110 € pour une journée, les Flying Legends ont coûté 28 € plus la location du groupe électrogène de 184 € pour deux jours, le F3Q a rapporté 57 € pour une journée et la fête du club a coûté 234 € pour une journée.

Des coûts faibles au regard de ce que l'on organise sur une année.

## Quitus donné au conseil d'administration

Le rapport moral et le bilan sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## Renouvellement des mandats d'administrateurs

A l'unanimité les membres démissionnaires ont été réélus

Le bureau 2019 est inchangé :

Président :	Pascal Goldstein	comité Directeur
Vice-Président :	Franc Milani	comité Directeur
Trésorier :	Dominique Jacquemin	comité Directeur
Secrétaire :	Pascal Dujardin	comité Directeur
Webmaster Référent	Jean Luc Portait	
Webmaster développeur :	Damien Cuillery	
Responsable « école RC »	Franc Milani	
Responsable « drone »	Madior Diouf	
Chef de piste :	Tony Karoubi	
Chef de piste adjoint :	Gilles COIA	

Le bureau vous remercie de votre confiance.

## Tarifs 2019

Les tarifs sont inchangés

Catégories	Type de cotisation	Pour information		Cotisation à Payer	Reportez votre total	
		Part FFAM	Part CAS60			
<b>A</b>	<b>Licence 1 ligne obligatoire</b>	Pratiquant cadet : Je suis né en 2004 ou après	7,50 €	18,50 €	26 €	.....€
		Pratiquant junior 1 Je suis né en 2002 ou 2003	14,50 €	27,50 €	42 €	.....€
		Pratiquant junior 2 Je suis né en 2000 ou 2001	24,50 €	32,50€	57 €	.....€
		Pratiquant adulte <b>compétition</b> Je suis né en 1999 ou avant	54 €	50 €	104 €	.....€
		Pratiquant adulte <b>loisir</b> Je suis né en 1999 ou avant	44 €	60 €	104 €	.....€
		Encadrement	13 €	0 €	13 €	.....€
		Kit écolage Obligatoire pour les débutants, remplace les licences pour les 2 premiers mois	10 €	16 €	26 €	.....€
		Passeport découverte (licence provisoire valable 2 mois, renouvelable 1 fois)	10 €	6 €	16 €	.....€
<b>B</b>	<b>Suppléments</b> <b>obligatoire si concerné !</b>	<b>REINSCRIPTION TARDIVE</b> (après février)	/	15 €	15 €	.....€
		<b>Licence FAI</b> (compétitions internationales y compris en France)	12 €	/	12 €	.....€
		<b>Droit d'entrée</b> (que pour les adultes) Première inscription CAS60 ou réinscription après plus de 2 ans d'absence	/	15 €	15 €	.....€
<b>C</b>	Supplément facultatif	Abonnement revue FFAM pour licenciés: « Aéromodèles »	10€	/	10€	.....€

## Le site internet du club

Notre webmaster, Jean Luc PORTET intervient pour présenter le site du club mis en ligne en 2018.

Il constate que le site ainsi que notre Facebook ne vivent pas faute d'informations à diffuser.

Il propose un tutoriel (joint au mail de diffusion de ce compte rendu) que chacun peut utiliser pour publier des vidéos, des photos, un texte technique, une information, etc.



Globalement, vous ne savez pas faire ? Ne le faite pas ! Transmettez vos infos à Jean Luc qui publiera pour vous.

On fera un petit tuto spécifique à l'utilisation de Google Drive (hein Jean Luc !!!).

Il faut juste avoir envie de faire des photos et vidéo, d'écrire un texte et de l'envoyer .....

## Activités envisagées en 2019

Il y a beaucoup de centres d'intérêts relevés au sein du Club. Et chacun souhaite voir son activité soutenue par une rencontre dédiée. De fait, notre calendrier d'évènements est dense. Pour autant, si chacun au club participe autant qu'en 2018 aux organisations, et vient pilote, à un minimum de manifestations, alors nous avons la capacité de tout faire.

En tant que président, je ne peux qu'appuyer, avec plaisir, les bonnes volontés et demander à chacun de bien vouloir s'engager à venir à la journée d'entretien de notre terrain, à la fête du club et au minimum à une manifestation.

On rappelle que le principe d'organisation des manifestations 2018 est reconduit :

- La préparation des manifestations « de cohésion » pour le club est pilotée par un ou plusieurs membres du bureau (qui est (sont) volontaire(s) d'office !!!!)
- Les autres manifestations seront pilotées et organisées par les personnes volontaires (avec l'appui du bureau)
- **3 mois avant chaque manifestation, le président ou le secrétaire doit envoyer les dossiers de manifestation PREPARES PAR LE RESPONSABLE DE LA MANIFESTATION à la Mairie de Senlis.**

Les « figures imposées » :

- **Entretien du terrain – 30 mars** organisateur bureau,
- **Passage du rouleau** : Jean Paul s'occupe de la location du rouleau, Patrick Pinon et Tony Karoubi se chargent de le passer.
- **AG ordinaire du CAS60 samedi 26 octobre** – organisateur Bureau,
- **Journée des associations samedi 07 septembre** – organisateur Bureau,
- **Aérotéléthon du samedi 07 décembre** (date à confirmer) – organisateur P. Goldstein.

Les activités permanentes :

- Le terrain est ouvert toute l'année ! A la majorité des personnes présentes.
- Vol Indoor les dimanches matin de septembre à juin ; le calendrier indoor est accessible sur notre site. L'organisation de cette plage horaire est la suivante : **de 09h30 à 10h30 priorité aux vols individuels pour améliorer nos techniques sans risques de collision**, de 10h30 à 12h30, vol d'aéronefs en groupe par type (avion, hélicoptère, drone, ...).



Le gymnase de base en 2019 est le gymnase du lycée Hughes Capet. Pour autant, nous ne sommes pas prioritaires vis-à-vis des habituelles manifestations (tournoi de handball, réunion canine, ...). En cas d'indisponibilité du gymnase, la mairie recherche une salle de substitution en priorisant Brichebay. Dans tous les cas, les infos sont mises sur notre calendrier en ligne.

- Drone (pilote M. Diouf), en alternance, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis plus les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> dimanches de chaque mois le matin jusqu'à 14h00. Le terrain, totalement dédié, est équipé pour les courses de quadri. Compte tenu de la très faible utilisation de ces créneaux horaires en 2018, on sera peut-être amenés à modifier cette organisation. A voir avec Madior !

## Les Manifestations thématiques :

- **Journée interclubs INDOOR et galette des rois le dimanche 27 janvier**, P. Goldstein,
- **FUNFLY Hélicoptère le samedi 27 Avril** – organisateur T. Karoubi,
- **Flying Legends montage le 10 mai après-midi, puis samedi 11 & dimanche 12 mai** – organisateur JP. Barth, F. Milani et P. Goldstein
- **Sélection F3Q samedi 18 mai** – organisateur Gliders'Team
- **Interclubs et Fête du Club le dimanche 30 juin**, organisateur bureau (on avait arrêté la semaine d'avant mais je suis à l'armée et donc je décale),
- **FUNFLY Drone le dimanche ????–** date à confirmer fin août ou début septembre organisateur M. Diouf,

**Les Formations :** dates et contenus à organiser, toutes les formations seront organisées par le LABio, au LABio

- **Formation Réglage Hélicoptère**, – organisateur **M. Diouf**,
- **Formation aérographe** – organisateur **P. Goldstein**,
- **Formation Tour** – organisateur **D. Jacquemain**,
- **Formation soudage** – organisateur ???

## Investissements 2019

Rien d'identifié de nouveau, peut-être une ou deux tables de travail pour le LABio si on a des garanties en ce qui concerne sa pérennité.

Les polos et coupe-vent peuvent toujours être commandés. Pour les coupe-vents, il est possible d'ajouter un logo côté cœur.

## La loi drone

Ce que l'on peut déjà dire, c'est que cette loi génère un très grand nombre de « râleries » et de discussions, tant sur les réseaux sociaux qu'au sein des clubs.



Toujours est-il que la loi est là et qu'il faut l'appliquer. Ce n'est pas de la responsabilité du club, en tant que dirigeant de club nous n'avons aucun rôle de contrôle ; c'est bien à vous de tout faire et de votre responsabilité de l'appliquer ou pas. Les condamnations en cas de non-respect vont de l'amende lourde et confiscation du matériel à la prison.

Maintenant de quoi s'agit-il ? tous les aéromodèles volants sans personne à bord sont considérés par la loi comme étant des drones. Une formation en ligne est disponible sur les sites de la FFAM (<https://licencies.ffam.asso.fr>) ou de la DGAC (<https://fox-alphatango.aviation-civile.gouv.fr>). A la fin de la e-formation il y a un examen de 20 questions, toujours les mêmes, que vous pouvez passer jusqu'à ce que vous l'ayez.

Ensuite, fort de cette qualification, et en tant que propriétaire, vous devez enregistrer vos aéromodèles de plus de 800 grammes sur le site AlphaTango de la DGAC, et télécharger votre attestation de formation et d'immatriculation de vos modèles. En cas de contrôle par les autorités, vous devez avoir sur vous ces documents (sous forme papier ou numérique).

Un tutoriel est joint au mail diffusé avec ce compte rendu d'AG.

Cas d'un mineur de moins de 14 ans :

- ✓ Un message rappelle que la création d'un compte AlphaTango au nom d'un mineur de moins de 14 ans n'est pertinente que si ce mineur est lui-même propriétaire d'un aéromodèle de plus de 800g (cet aéromodèle devra alors être enregistré à son nom).
- ✓ La réglementation prévoit qu'un mineur de moins de 14 ans ne peut piloter un aéromodèle de plus de 800g que sous la supervision d'un adulte ayant reçu une formation ou, sur un site d'aéromodélisme publié, dans le cadre d'une association affiliée à une fédération agréée ; Sous réserve de respecter les conditions ci-dessus, la détention d'une attestation de suivi de formation n'est donc pas requise pour un mineur de moins de 14 ans.

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas faire tout cela seuls, nous organisons le samedi 15 décembre de 10h00 à 12h00 une réunion formation et inscription sous réserve d'être un minimum de personnes ! Un doodle vous sera envoyé

## Tour de table, questions

Pas de Question

## Fin de séance



Pour le bureau : Pascal Goldstein

Président